

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2022 - 2023

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

du 30 mai au 6 juillet (inclus) 2022 et du 1er septembre au 20 octobre (inclus) 2022

1. Vous pouvez faire votre demande en ligne directement sur le portail Scolarité services de votre académie avec votre compte EduConnect :
<https://educonnect.education.gouv.fr>
2. ou en version papier au secrétariat élèves. J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'adresse suivante : secretariat.eleves.ljj@ac-montpellier.fr

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.



A noter :

Une fois que l'élève est boursier, l'octroi de sa bourse **perdure jusqu'à l'obtention du diplôme**. Vous n'avez à remplir ce dossier que dans les cas suivants :

- 1- Votre enfant en classe de 3^e au collège poursuit sa scolarité au sein du lycée Jean Jaurès en septembre;
- 2- Il y a eu un changement dans les ressources et charges de leur famille, au titre de l'année de référence ce qui pourrait permettre de bénéficier d'une bourse à la rentrée scolaire 2021/2022.

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. **les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2022 sur les revenus de 2021.

 Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence des **deux conjoints** qui est prise en compte.

2. **Les enfants à charge** rattachés à votre foyer fiscal :

 les enfants mineurs / les enfants majeurs / les enfants en situation de handicap

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour cette demande, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

Nbre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus	19 014 €	20 475 €	23 400 €	27 057 €	30 713 €	35 102 €	39 489 €	43 877 €

Le simulateur de bourses de lycée permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2022-2023 :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Quels sont les documents justificatifs à joindre ?

Si vous faites votre demande jusqu'au 6 juillet 2022 inclus (1^{re} période de campagne) :

Un document mentionnant votre **numéro fiscal** : le numéro fiscal figure sur votre déclaration de revenus pré-remplie, sur vos avis d'impôt (avis de situation déclarative, impôt sur le revenu).

Si vous faites votre demande à partir du 1^{er} septembre 2022 (2^e période de campagne) :

Une copie de votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage ³	<ul style="list-style-type: none"> - Si vous faites votre demande pendant la première période de campagne : tout document mentionnant le numéro fiscal de votre partenaire - Si vous faites votre demande pendant la deuxième période de campagne : l'avis d'imposition 2022 de votre partenaire sur les revenus 2021
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge - Justificatif du changement de résidence de l'élève
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	<ul style="list-style-type: none"> - Copie de la décision de justice désignant le tuteur <li style="text-align: center;">ou - De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF

Demande de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2022 - 2023

La demande de bourse nationale de lycée¹ est émise par le
Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cadre réservé à l'établissement (Ne rien remplir dans les parties grisées)

INE : _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |
N°Etab : _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : _ _ | _ _ | M M | A A A A

Charges et ressources : _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |

MEF-classe - libellé court : _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |

Formulaire à compléter et à envoyer

! | Merci de remplir ce formulaire en majuscules et de cocher les cases qui concernent votre situation

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom _____

Son prénom _____

Fille Garçon

Sa date de naissance _ _ | _ _ | M M | A A A A Son département de naissance _ _ _ _

Son pays de naissance _____

Sa nationalité : française d'un pays de l'union européenne d'un autre pays

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme: _____

Vous même

la mère le père autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance _____

Votre nom d'usage (si différent) _____

Votre prénom _____

Votre numéro fiscal _ _ _ _ _

Votre adresse _____

Code postal _ _ _ _ _ Commune _____

Numéro de téléphone _ _ _ _ _ Adresse mail _____

Exercez vous une activité professionnelle ? Oui non

Profession _____

Vous êtes :

marié pacsé en concubinage² divorcé veuf célibataire

Articles R. 531-13 à D. 531-43 du Code de l'éducation

1. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

la mère de l'élève le père de l'élève autre

Son nom de naissance _____

Son nom d'usage (si différent) _____

Son prénom _____

Son numéro fiscal _____

Son adresse _____

Code postal _____ Commune _____

Exerce-t-il une activité professionnelle? Oui Non

Profession _____

2. La scolarité de l'élève

Établissement actuellement fréquenté par l'élève :

Nom de l'établissement _____

Code postal _____ Commune _____

Classe actuelle ou l'élève est scolarisé _____

L'élève poursuit ses études, à la rentrée scolaire 2022 - 2023, en :

Lycée public ou privé

Au CNED

3. Les enfants à charge du foyer

Nom et prénom de chacun des enfants à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier oui non	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
_____ _____	J J M _ A _ _ _ _	_____ _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement ou vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi².**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

Dans la rubrique suivante, vous devez cocher la case qui correspond à votre situation, dater et signer :

Je soussigné :

la mère le père autre personne en charge de l'élève

Le : / /



 Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant la remettre ou l'envoyer à l'établissement scolaire actuel de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice. **Si vous déposez votre demande à la première période de la campagne, vous n'avez aucune démarche à effectuer à la rentrée de septembre. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.**

Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

Observations éventuelles :

Signature du chef d'établissement et **timbre de l'établissement :**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses, en charge du traitement des bourses de lycée.

Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent. Pour exercer votre droit, adressez-vous au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@education.gouv.fr

Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission Nationale Informatique et Libertés (Cnil).

Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée.

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles de l'article 22 de la loi n°68-690 du 31 juillet 1968. L'intégralité de ces textes de loi sont disponibles sur le site legifrance.gouv.fr.